

RAPPORT ANNUEL 2024-2025

École Saint-Charles-Garnier

Vision : À l'école Saint-Charles-Garnier, nous souhaitons agir ensemble pour développer le plein potentiel des adultes de demain.

Valeurs : Respect – Engagement - Collaboration



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION	3
PROFIL DE L'ÉCOLE.....	4
INFORMATIONS SUR LA CLIENTÈLE ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025.....	5
INFORMATIONS RELATIVES AUX MEMBRES DU PERSONNEL – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025	6
RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	7
ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION	22
OBJECTIFS ET RÉSULTATS DU PROJET ÉDUCATIF 2023-2027	23

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION

Si nous devions décrire en quelques mots l'année scolaire 2024-2025, ce sont de nouveau flexibilité et adaptabilité qui nous viennent spontanément en tête. Comme notre clientèle est de plus en plus hétérogène, nous devons maintenir nos efforts afin de répondre aux besoins différents et grandissants des élèves qui nous sont confiés.

Dans ce rapport annuel 2024-2025, vous trouverez les différentes avenues travaillées au cours de l'année scolaire ainsi que les résultats au regard du plan d'action.

Toute l'équipe de l'école Saint-Charles-Garnier travaille ardemment pour poursuivre la consolidation des savoirs et assurer un suivi entre les niveaux scolaires. Notre établissement est un lieu où tous les adultes souhaitent accompagner quotidiennement les élèves dans le but de leur faire vivre des réussites. Agir ensemble afin de développer le plein potentiel des adultes de demain est notre vision et celle-ci guide nos décisions ainsi que nos actions.

Merci aux membres du personnel, aux parents et aux partenaires d'être présents pour travailler avec nous et ainsi nous aider à poursuivre notre mission éducative.

Maintenir cette collaboration essentielle afin que notre école soit une grande fierté pour tous est une de nos priorités. Nous avons à cœur de fournir à nos élèves des services éducatifs de qualité et que ceux-ci puissent s'épanouir dans un cadre bienveillant, chaleureux et empreint d'empathie afin de former des citoyens responsables et proactifs.

Julie Lessard
Directrice

Alexandra Gibeault
Présidente du CÉ 2024-2025

PROFIL DE L'ÉCOLE

BUT, VISION, VALEURS

BUT

Chaque jour, les adultes de l'école accompagnent les élèves dans le but de leur faire vivre des réussites.

VISION

À l'école Saint-Charles-Garnier, nous souhaitons agir ensemble pour développer le plein potentiel des adultes de demain.

VALEURS

Respect

Je suis une personne respectueuse quand je considère les gens autour de moi comme des personnes à part entière et que j'accueille les différences, les forces, les limites, les besoins et les opinions avec bienveillance.

Engagement

Je suis une personne engagée quand je fournis les efforts nécessaires pour réaliser des objectifs tout en m'impliquant auprès des autres au meilleur de mes compétences.

Collaboration

Je suis une personne qui collabore quand j'écoute les idées des autres, je partage mes opinions, j'offre mon soutien et je fais des compromis pour la réussite commune.

L'école Saint-Charles-Garnier comporte 429 élèves répartis ainsi : 15 élèves à la classe Passe-Partout, 86 élèves au préscolaire 4 et 5 ans ainsi que 328 élèves du primaire. Elle compte également une classe Répit qui accueille des élèves provenant de diverses écoles de notre territoire qui viennent travailler des objectifs ciblés par l'école d'origine dans un groupe à ratio réduit et ce, pendant un temps déterminé.

Étant considérée comme un milieu défavorisé, l'école peut compter sur une équipe d'enseignants expérimentés et du personnel de soutien investi. L'école est constituée de 2 immeubles : les élèves du 1^{er} cycle sont logés l'immeuble Jacques-Cartier tandis que les élèves du préscolaire, 2^e et 3^e cycle sont à l'immeuble Saint-Charles-Garnier.

Indices de défavorisation pour 2024-2025

Indices de défavorisation	SFR	IMSE
École Saint-Charles-Garnier	7	9

SFR : Seuil de faible revenu

IMSE : Indice de milieu socioéconomique

Élèves

Informations sur la clientèle année scolaire 2024-2025

Informations relatives à la clientèle – année scolaire 2024-2025

Niveau	Nombres de groupes	Nombre d'élèves
Passe-Partout	1	15
Préscolaire 4 ans	2	28
Préscolaire 5 ans	3	58
1 ^{re} année	3	53
2 ^e année	4	48
3 ^e année	3	66
4 ^e année	3	58
5 ^e année	3	55
6 ^e année	4	48
Total :		429

Employés

Informations relatives aux membres du personnel – année scolaire 2024-2025

Personnel	Précisions
Personnel cadre	2 (1 direction à 100% et 1 direction adjointe à 50%)
Personnel enseignant	22 titulaires, 5 spécialistes, 2 orthopédagogues (100% et 60%), 1 enseignante Azimut, 1 enseignante Répit
Personnel professionnel	3 (2 psychoéducatrices à 60% et 40% et 1 ergothérapeute à 50%)
Personnel de soutien	41 (TES, PEH, SDG, concierges, secrétaires)



Rapport CÉ 2024-2025

Présentation des directrices

- Directrice: **Julie Lessard** à 100 %
- Directrice adjointe: **Josée Comtois** à 50 %

Présentation des membres du CÉ

■ Catherine Bazinet	Représentante des parents
■ Alexandre Bernard	Représentant des parents – Vice-présidente
■ Danika Mathieu	Éducatrice au service de garde
■ Claudia Dallaire	Représentante des parents
■ Karine Désautels	Technicienne du service de garde
■ Catherine Despots	TES
■ Alexandra Gibeault	Représentante des parents - Présidente
■ Caroline Hardy	Représentante du personnel enseignant - Secrétaire
■ Josiane Tétreault	Représentante des parents
■ Isabelle Dolbec	Représentante du personnel enseignant
■ Élizabeth Vincent	TES
■ Arezki Ait Yahia	Représentant des parents

Le CÉ c'est quoi ?

<p>Sa composition 2024-2025</p> <ul style="list-style-type: none"> 2 membres du personnel enseignant 2 membres du personnel de soutien 2 membres du personnel du SDG 6 parents 	<p>La présidence</p> <ul style="list-style-type: none"> Le C.É. choisit son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel. La présidence assure le bon déroulement des séances. Travaille en étroite collaboration avec la direction de l'école 	<p>Fonctions et pouvoirs (articles 74 à 95)</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Conseil d'établissement adopte, approuve, est informé et est consulté sur des sujets ou propositions amenés par la direction de l'école. Le conseil d'établissement détient des fonctions et pouvoirs importants permettant aux établissements d'enseignement d'avoir les leviers nécessaires pour répondre aux besoins de tous les élèves.
<p>Durée des mandats</p> <ul style="list-style-type: none"> Présidence -> 1 an Parents -> 2 ans Autres -> 1 an <p>*En élection cette année: 2 postes à combler</p>	<p>La direction de l'école</p> <p>La direction doit:</p> <ul style="list-style-type: none"> Assister le Conseil dans ses fonctions. Assurer le bon déroulement des séances en collaboration avec la présidence. Élabore, avec la participation des membres du personnel, les propositions déposées au C.É. pour approbation (articles 77 à 89). 	

Le comité de parents c'est quoi ?

Composition	Rôles du représentant
<p>Le comité de parents est composé d'un représentant de chaque école élu en septembre lors de l'assemblée générale des parents et d'un représentant du comité consultatif des élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage nommé par les membres de ce comité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer aux travaux des comités. ▪ Transmettre aux parents de l'école les informations en provenance du comité de parents et vice versa.
Fonctions	Élection
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la participation de parents aux activités du C.S.S. ▪ Donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du C.S.S. ▪ Transmettre les besoins exprimés de chacun des milieux. ▪ Transmettre les informations pertinentes au Conseil d'établissement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élection lors de l'assemblée générale des parents du représentant au comité de parents parmi les parents membres du C.É. ▪ L'assemblée générale peut élire un autre parent du C.É. comme substitut pour siéger et voter au comité de parents lorsque le représentant est absent.

Un OPP c'est quoi ?

Organisme de participation des parents

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se décide à l'assemblée générale ▪ Organisme participatif et consultatif ▪ Propre à l'école ▪ L'assemblée générale détermine <ul style="list-style-type: none"> ▪ De la formation d'un OPP; ▪ De sa composition; ▪ Des règles de fonctionnement; ▪ Ses membres. <p>(art. 96,2 et 96,3)</p>	<p>L'OPP peut donner son aide pour la réalisation d'activités.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre sur pied une banque de parents bénévoles. ▪ Réaliser, pour le compte du C.É., des campagnes de levée de fonds. ▪ Participer aux activités de l'école. ▪ Collaborer à l'élaboration de projets d'amélioration de l'école. ▪ Aider à la réalisation d'activités telles que: <ul style="list-style-type: none"> ▪ la semaine des enseignants; ▪ les photographies scolaires; ▪ un cours de gardiens avertis. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctions ▪ Promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, la réalisation et à l'évaluation du projet éducatif. ▪ Promouvoir la participation des parents à la réussite scolaire de leur enfant. ▪ Faire connaître l'opinion des parents aux membres parents du Conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents ou sur lequel les parents du conseil d'établissement le consultent.
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les défis relevés cette année

- Offrir un environnement serein et sécuritaire;
- Vivre le nouveau mode de vie de l'école;
- Offrir des activités et des célébrations des efforts diversifiées;
- Assurer une cohésion entre les différentes actions présentées et le Projet éducatif en ayant à cœur la réussite des élèves.



Au CÉ cette année...

- **Formation pour les nouveaux membres du CÉ** - visant à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus dans la Loi sur l'instruction publique.
- **Divers dossiers en appui au personnel de l'école;**
- **Divers dossiers pour le bien-être des élèves;**
- **Plusieurs dossiers de consultation;**
- **De nombreuses discussions en ayant à cœur les valeurs prônées par le Projet éducatif qui était au cœur des réflexions du comité.**

Points adoptés par le CÉ

- Budget de l'école et du SDG
- Projet éducatif (actualisation et évaluation annuelle)
- Rapport annuel
- Entrées et sorties éducatives ainsi que les montants supplémentaires demandés aux parents de 6^e année
- Projet valorisation et dépenses reliées au fonds 4
- Contenus en orientation scolaire et professionnel (pour les 5^e et 6^e année)

Points approuvés par le CÉ

- Plan de réussite
- Plan d'action
- Contenus en orientation scolaire et professionnelle
- Résolution des mesures dédiées et protégées
- Modalités d'application régime pédagogique
- Temps alloué à chaque matière
- Horaire
- Politique d'encadrement des élèves
- Utilisation des locaux
- Comité valorisation (achat de chandail)
- Règles et modalités de fonctionnement du SDG
- Journées pédagogiques du SDG (activités)
- Campagne de financement
- Fournitures et effets scolaires
- Entrées et sorties éducatives
- Dons d'organismes
- Photos scolaires
- Contributions financières exigées
- Course des couleurs
- Etc.

Les points d'information / consultation



- Projet pilote d'aides à la classe
- Nouveau mode de vie à l'école
- Sondage sentiment de sécurité
- Besoins en biens et services
- Besoins en PCP (projet à caractère physique)
- Organisation scolaire
- Calendrier scolaire
- Activités de la rentrée
- Normes et modalités d'évaluation
- Inscription à l'école
- Règles de classement des élèves
- Critères de formation des groupes
- Matériel didactique
- Accueil des élèves
- Club des petits déjeuners
- Consultation comité de parents
- Critères de sélection d'une direction d'école
- Primaire en spectacle
- Sécurité routière des rues environnantes
- Etc.

Les améliorations à venir...

- Coin d'ombre à l'immeuble Jacques-Cartier;



Pour la sécurité des élèves

- Une demande de présence policière est demandée régulièrement.
- Nous encourageons les familles à venir reconduire et chercher leurs enfants à pied ou en vélo pour diminuer l'achalandage devant l'école.
- Une requête a été faite à la ville afin de faire ajouter un arrêt obligatoire à l'intersection des rues Crevier et du boulevard Laflamme, mais comme il s'agissait d'une demande du comité, les démarches doivent impérativement passer par le Centre de services scolaire. Une réflexion est faite pour proposer d'ajouter des dos d'âne sur la rue Martel qui ne contient que deux arrêts sur une trop longue distance.



Malgré nos efforts...

- Encore beaucoup de sensibilisation à faire pour la sécurité des enfants...
 - Sensibilisation auprès des enfants;
 - Sensibilisation auprès des parents;
 - Sensibilisation auprès des gens de la commun



Important dans un CÉ...

- Être objectif dans les décisions et avoir un focus sur le bien-être de l'ensemble des élèves;
- Avoir un esprit de collaboration avec les autres membres;
- Être à l'écoute des membres du personnel;
- Être à l'écoute des élèves;
- Émettre son opinion en respectant celle des autres;
- Être constructif dans son approche.

ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION

Rappel des défis et des objectifs priorisés	Nos principales réalisations cette année	Autres constats en regard de l'analyse par composante
<p>Offrir un environnement sain, sécuritaire et respectueux pour tous.</p> <p>1.2 D'ici 2027, porter à 88% la proportion des élèves qui se sentent en sécurité dans l'école.</p> <p>1.3 D'ici 2027, diminuer de 10% le nombre de manquements liés au respect.</p>	<p>⇒ Régulation du mode de vie en accompagnement avec la conseillère pédagogique.</p> <p>⇒ Animation d'ateliers pour le développement des habiletés sociales par les TES.</p> <p>⇒ Renforcement positif afin de valoriser les bons comportements (renforcements verbaux, tangibles « Cartes d'or », célébrations d'efforts d'école).</p> <p>⇒ Animations thématiques d'ateliers par des personnes ressources de l'extérieur. (Satellite, visite de la policière communautaire).</p> <p>⇒</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être en mesure d'utiliser plus efficacement le site internet de l'école afin de diffuser de la documentation aux parents. ▪ Pour faciliter la communication avec les parents allophones, prévoir la traduction en trois langues des documents importants (plan de lutte., politique d'intimidation).
Constats qui en découlent		
<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure cohérence dans nos interventions en lien avec la gestion des comportements. • Utilisation de l'approche préventive. • Mise en place de protocoles élève et de plans de match en équipe multidisciplinaire. 		
Des difficultés rencontrées ou des défis qui persistent :	Perspectives : améliorations souhaitables pour 2025-2026	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer une meilleure utilisation de notre outil commun de consignation des interventions en lien avec les comportements des élèves (baromètre). ➤ Utiliser l'outil ÉVIO dès le début d'année afin d'avoir des données concernant les actes de violence et d'intimidation en nos murs. 		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer à former et accompagner les membres du personnel sur l'utilisation du baromètre. ✓ S'assurer de faire un forage des données du baromètre de manière assidue et rigoureuse. ✓ Lors des AGE, informer les enseignants sur les résultats de ce forage pour faire vivre nos données et pouvoir travailler en prévention plutôt qu'en réaction aux incidents vécus.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS DU PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

En décembre 2023, l'école Saint-Charles-Garnier adoptait son Projet éducatif. Après sa première année de mise en œuvre, dans laquelle toute la communauté éducative a été grandement mise à contribution, il est maintenant possible de dresser un portrait de la situation actuelle. Afin d'assurer le suivi des objectifs, l'école effectue une veille systématique de ses résultats. Notons les faits saillants à l'égard des indicateurs.

Afin de simplifier l'interprétation des résultats, voici la légende utilisée :

Barème d'interprétation	
Cible atteinte	Vert
Entre la valeur de départ et la cible	Jaune
Sous la valeur de départ	Rouge



Cible à atteindre en 2027



Position actuelle – cible atteinte



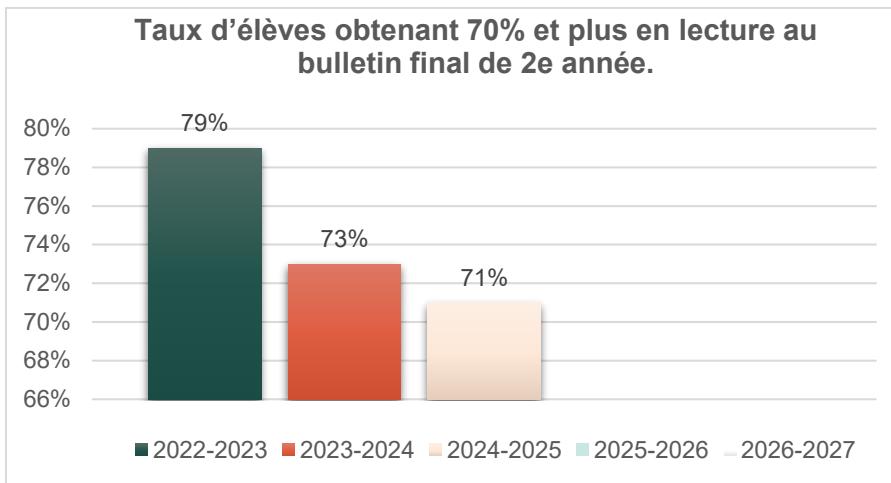
Position actuelle – cible en voie d'être atteinte



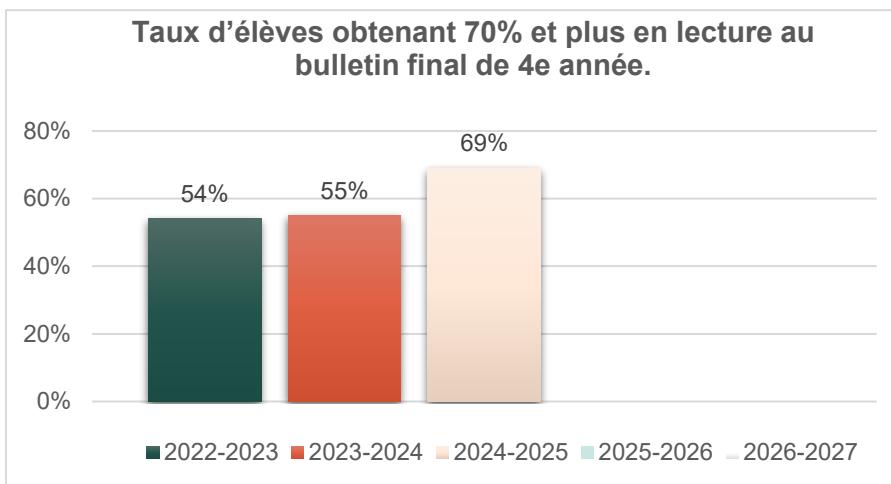
Position actuelle – cible non atteinte

ORIENTATION 1 Augmenter les compétences en littératie.

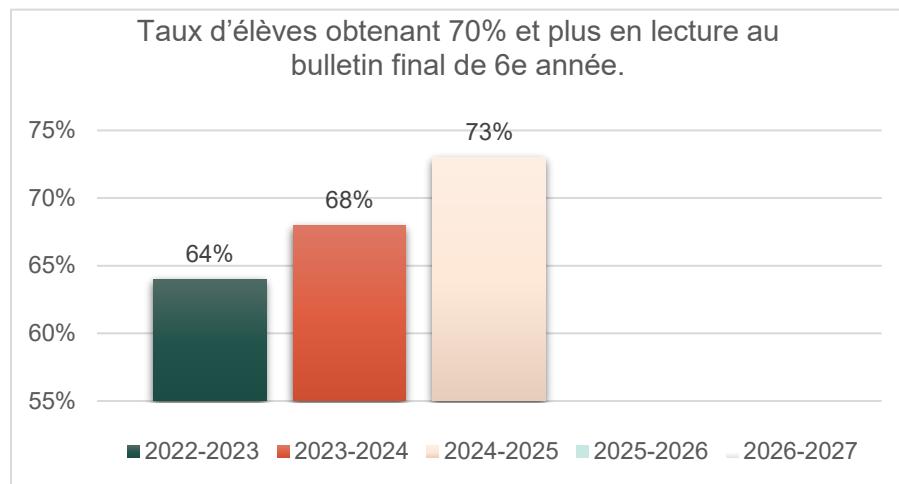
Objectif 1 | Augmenter à 83% la proportion d'élèves ayant 70% et plus en lecture à la fin du 1^{er} cycle.



Objectif 2 | Augmenter à 60% la proportion d'élèves ayant 70% et plus en lecture à la fin du 2^e cycle.



Objectif 3 | Augmenter à 69% la proportion d'élèves ayant 70% et plus en lecture à la fin du 3^e cycle.



69 %



73 %

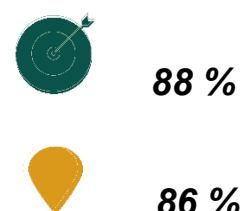
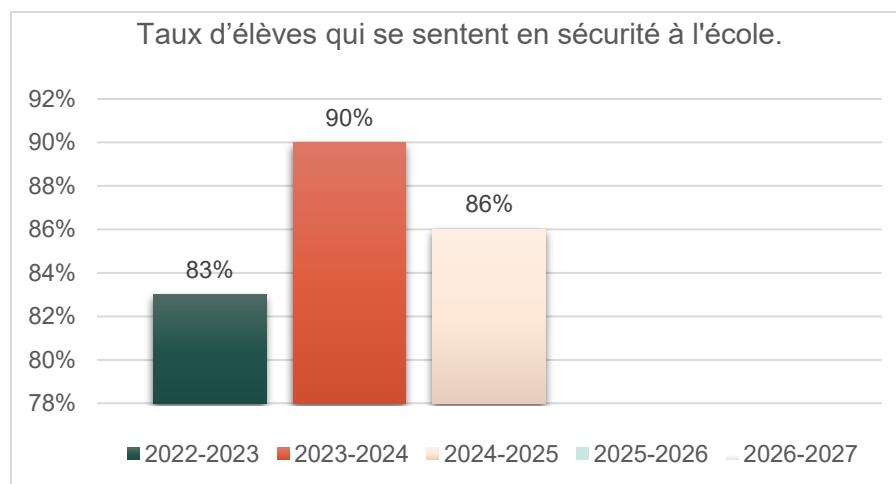
ORIENTATION 1 : Augmenter les compétences en littératie

OBJECTIFS	INDICATEUR	RÉUSSITES ET PROGRÈS	ÉLÉMENTS À SURVEILLER
D'ici 2027, augmenter à 83% la proportion d'élèves ayant 70% et plus en lecture à la fin du 1er cycle.	Taux d'élèves obtenant 70% et plus en lecture au bulletin final de 2 ^e année.	<p>Poursuivre les CAP et l'accompagnement des CP</p> <p>Dépistage RAI : suivi assidu pour réajuster l'enseignement et les actions à entreprendre pour soutenir la réussite des élèves et ainsi cibler ceux qui auront besoin d'un suivi en orthopédagogie</p> <p>Résultats des élèves de 1^{re} année en augmentation de 10% par rapport à l'année précédente</p>	Poursuivre l'arrimage des outils d'évaluation

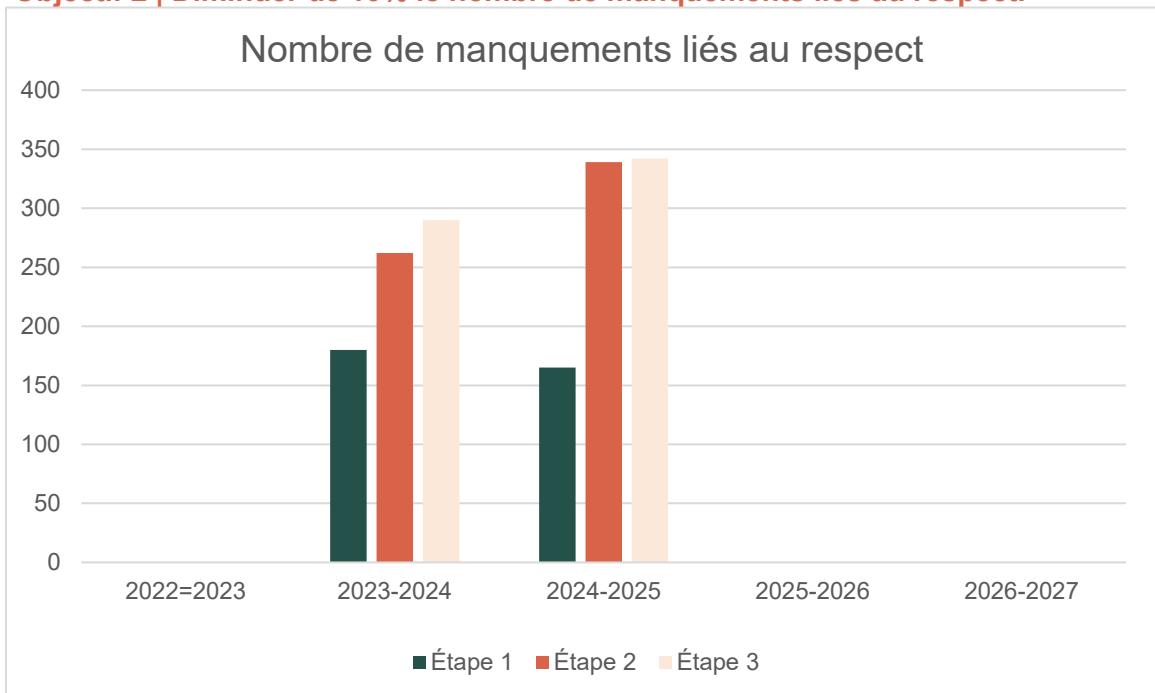
D'ici 2027, augmenter à 60% la proportion d'élèves ayant 70% et plus en lecture à la fin du 2e cycle.	Taux d'élèves obtenant 70% et plus en lecture au bulletin final de 4^e année.	Poursuivre les CAP et l'accompagnement des CP Poursuivre l'utilisation des données pour guider les stratégies de lecture à enseigner Dépistage RAI : suivi assidu pour réajuster l'enseignement et les actions à entreprendre pour soutenir la réussite des élèves et ainsi cibler ceux qui auront besoin d'un suivi en orthopédagogie Amélioration significative des résultats en lecture des élèves de 4^e année : travail intensif fait en lien avec l'utilisation des mots de substitution et la fluidité	Poursuivre l'arrimage des outils d'évaluation
D'ici 2027, augmenter à 69% la proportion d'élèves ayant 70% et plus en lecture à la fin du 3e cycle.	Taux d'élèves obtenant 70% et plus en lecture au bulletin final de 6 ^e année.	Poursuivre les CAP et l'accompagnement des CP Amélioration significative des résultats en lecture	Poursuivre les occasions durant lesquelles l'élève développera le goût de la lecture et variera ses intérêts

ORIENTATION 2 : Offrir un environnement sain, sécuritaire et respectueux pour tous

Objectif 1 | Porter à 88% la proportion des élèves qui se sentent en sécurité à l'école.



Objectif 2 | Diminuer de 10% le nombre de manquements liés au respect.

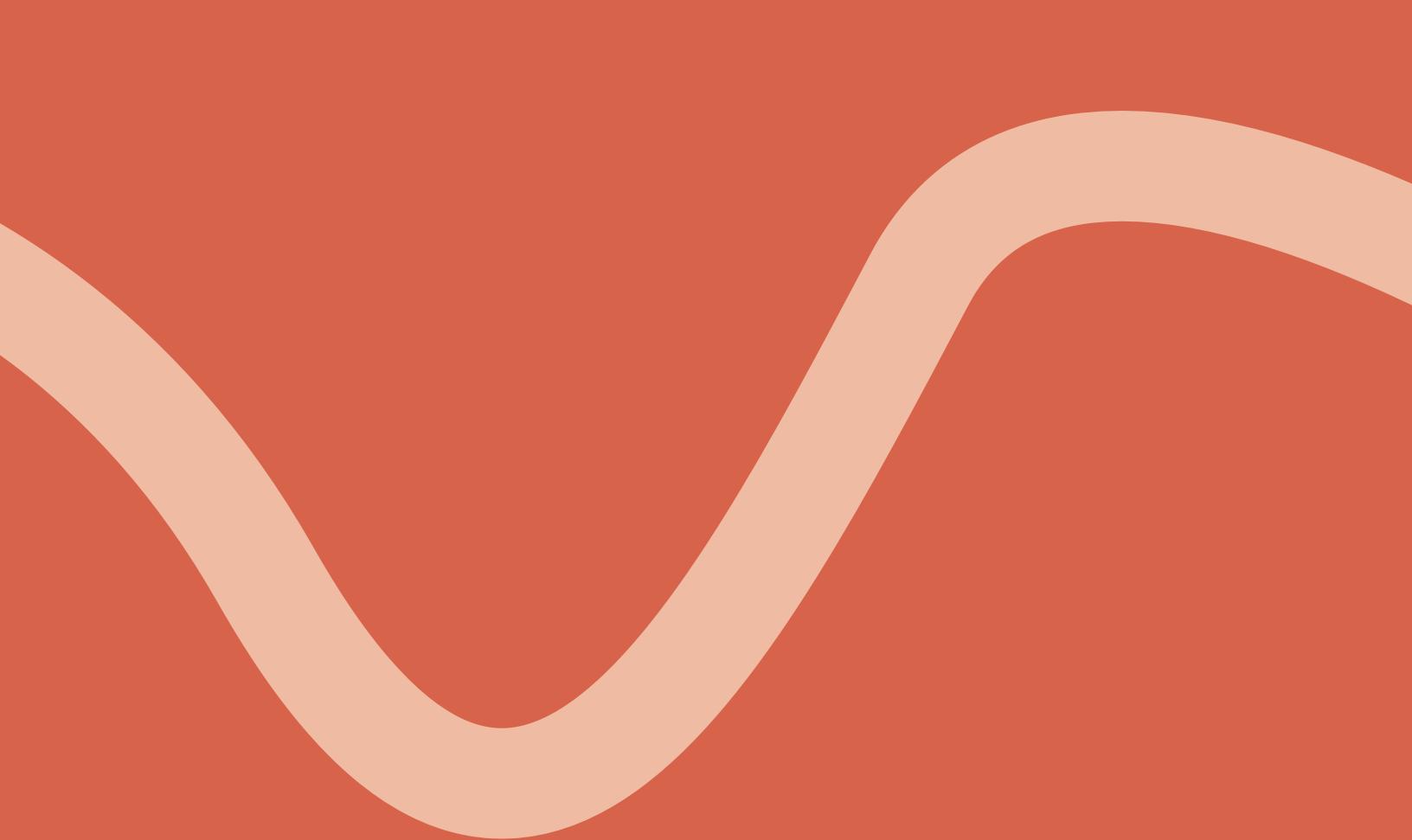


L'année de référence initiale étant 2023-2024, il n'a pas été possible de statuer sur l'évolution vers la cible puisqu'un nouvel outil de compilation nommé baromètre a été utilisé en 2024-2025. La valeur de départ devient donc l'année 2024-2025 avec un total de 846 manquements. Cet objectif sera davantage quantifiable à la fin de l'année scolaire 2025-2026 avec une cible à atteindre en 2026-2027 de 761 manquements au maximum.

ORIENTATION 2 : Offrir un environnement sain, sécuritaire et respectueux pour tous

OBJECTIFS	INDICATEUR	RÉUSSITES ET PROGRÈS	ÉLÉMENTS À SURVEILLER
D'ici 2027, porter à 88% la proportion des élèves qui se sentent en sécurité à l'école.	Résultats au sondage Mobilisation CVI administré aux élèves de 1 ^{re} à 6 ^e année.	Supervision accrue lors des moments moins structurés et présence des TES sur la cour d'école Pour l'immeuble SCG, instauration de la zone rouge et orange lors des récréations afin de travailler certains défis en lien avec des comportements	Poursuivre la formation auprès du personnel en place et pour les membres qui se joignent à nous en 2025-2026 Assurer la stabilité quotidienne du personnel qui effectue la surveillance dynamique lors des récréations

		<p>inadéquats répétés sur la cour d'école (supervision accrue)</p> <p>Maintien de la récréation différée pour les élèves du préscolaire</p> <p>Plans de match ponctuels pour certains élèves</p> <p>Formation ITCA pour certains membres du personnel</p>	<p>Poursuivre l'utilisation du baromètre pour le suivi quotidien des élèves</p>
D'ici 2027, diminuer de 10% le nombre de manquements liés au respect.	<p>Compilation des manquements aux règles de vie à partir d'un outil commun (agenda ou autre) et ce, à la suite de chaque étape de l'année scolaire.</p>	<p>Année 1 d'instauration du mode de vie qui permet d'harmoniser les pratiques ainsi que les interventions des membres du personnel, féliciter les élèves par le remise de Cartes d'or et célébrer les efforts de tous à 3 moments différents dans l'année scolaire</p> <p>Accompagnement de la conseillère pédagogique ainsi que la collaboration du personnel qui sont des leviers importants dans l'atteinte de cet objectif</p> <p>Programme axé sur les habiletés sociales suivi de rencontres en sous-groupes ciblés par les TES</p>	<p>Rencontres par visioconférence entre la direction et les élèves revues aux 3 semaines plutôt qu'aux 2 semaines afin de voir l'évolution des comportements attendus et le climat de l'école</p> <p>Enseignement explicite des comportements attendus à partir des plans de leçon à poursuivre à différents moments ciblés dans l'année scolaire</p> <p>Utilisation du baromètre pour le suivi quotidien aux élèves et forage régulier pour cibler les problématiques</p>



C'est
ici
que ça se passe!

*Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe*

Québec 